

CAMPAGNE
DÉPARTEMENTALE
1ER DEGRÉ

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

09

2025
2026

Du 23 juin au 30 septembre

Éditorial



L'éducation artistique et culturelle, un pilier essentiel pour l'épanouissement et la réussite des élèves de l'Ariège

L'éducation artistique et culturelle (EAC) doit pouvoir occuper une place centrale dans le parcours scolaire des élèves ariègeois de la maternelle au lycée, bien au-delà de la simple découverte des techniques ou des œuvres. L'EAC constitue un véritable levier pour renforcer les compétences fondamentales en français et en mathématiques, tout en contribuant à la construction personnelle et citoyenne de chaque élève.

En Ariège, cette dynamique repose sur une collaboration étroite entre les établissements scolaires, les collectivités, et les acteurs culturels — musées, centres d'art, associations — qui offrent aux jeunes des expériences variées et stimulantes, en classe comme hors les murs, dans des lieux dédiés à l'art et la culture.

Le suivi de ces actions d'éducation artistique et culturelle, dans les écoles et établissements du 2d degré, est effectué sur l'application ADAGE qui permet de recenser l'ensemble des projets et de garder trace du parcours artistique d'un élève. Cet outil permet également de répondre à la campagne d'appel à projets lancée par la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ariège qui a construit des propositions de projets associant des partenaires locaux. L'équipe départementale EAC vous aidera en accompagnant vos demandes, qui pour certaines bénéficieront de financements de la délégation académique à l'action culturelle.

Convaincus de l'importance de cette éducation, nous assurons que l'EAC doit rester une priorité pour permettre à chaque élève ariègeois de s'épanouir pleinement, d'acquérir des compétences solides, et de construire un avenir riche de sens et de créativité.

Pour poursuivre cette belle aventure et pour faire de l'éducation artistique et culturelle un véritable levier de réussite et d'émancipation pour tous nos jeunes, vous trouverez dans les pages qui suivent des propositions à destination des élèves de notre département pour l'année scolaire 2025-2026.

Laurent Fichet,
Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Ariège

SOMMAIRE

03 ÉDITO

05 SOMMAIRE

06 MODALITÉS CANDIDATURE

09 OFFRES DISPOSITIFS

10. Musique

14. Cinéma audiovisuel

16. Arts visuels, arts plastiques

16. Univers du livre, de la lecture et
des écritures

19. Théâtre

20. Patrimoine

Modalités Candidature

ADAGE

Présentation



PEAC



ADAGE est une plateforme qui permet de :

- Recenser les projets artistiques et culturels des établissements scolaires.
- Candidater à des projets artistiques et culturels de la Direction académique des actions culturelles du rectorat (**DAAC**) et des actions ou projets nationaux.
- Candidater à des projets artistiques et culturels départementaux (**DSDEN 09**)
- Compléter le **PEAC** des élèves.

AIDE EN LIGNE POUR LES DIFFERENTES FONCTIONNALITES
<https://adage-pr.in.phm.education.gouv.fr/adage/index/aide>

Le recensement

Le recensement est automatique pour les projets de la campagne départementale pour lesquels vous serez inscrits. A la fin du projet mené, vous pourrez retrouver votre inscription et compléter l'item « bilan ».

L'accompagnement

Chaque projet de cette campagne fait l'objet d'un accompagnement pour sa mise en œuvre. Des animations pédagogiques seront proposées au PDF départemental en lien avec ces projets.



Comment éditer le PEAC de l'élève ?

Adage permet de garder une trace du PEAC de l'élève de la PS à la terminale et le suivre dans ses changements d'école.

Le PEAC peut être édité au choix de l'équipe chaque année, en fin de cycle, au départ d'un élève de l'école, en fin de scolarité, au passage en 6^{ème} ...

Il peut être édité par le directeur ou par toute personne ayant le statut de rédacteur.

1. Se connecter sur **ADAGE** via le portail ARENA

2. Dans l'onglet **Etablissement**, cliquer sur **Edition de documents**

3. Choisir l'année ou le parcours complet et la classe d'affectation

4. Générer l'attestation EAC en .docx

ACCÉDER À ADAGE

Se connecter au **portail ARENA**

Sélectionner l'onglet « **scolarité du 1er degré** »

Sélectionner « **application dédiée aux parcours éducatifs** », « **ADAGE** »

Vérifier que votre profil est « **rédacteur de projet** »

(Si profil « **lecteur** », faire la demande par « **mon compte** »)

1

ACCÉDER À UNE CAMPAGNE

2

Accéder à la **page d'accueil ADAGE**, sélectionner la campagne

« **Campagne départementale 1er degré DSDEN 09** »

Cliquer sur le bouton vert « **Formulaire d'inscription** »

Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement directement dans ADAGE ou sur le site de la [DAAC](#).

RENSEIGNER UN FORMULAIRE

Après avoir cliqué sur le bouton « **Formulaire d'inscription** », le formulaire de candidature s'ouvre.

Le champ « **Déclinaisons** » correspond au dispositif, projet pour lequel vous déposez votre candidature.

Dans le champ « **titre** » vous pouvez saisir le même titre que dans déclinaison ou personnaliser votre titre.

3

4

ENREGISTRER SA CANDIDATURE

Les candidatures et/ou projets peuvent être modifiés jusqu'à la date de clôture de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications.

Aucun mail n'est envoyé pour confirmer le dépôt

Pour compléter ou modifier votre candidature : votre demande est enregistrée dans le volet culturel de l'établissement dans le volet bleu « **Projets liés à des dispositifs** ». Pour le modifier, cliquer sur le nom du projet puis sur l'icône « **crayon** »

LE CALENDRIER

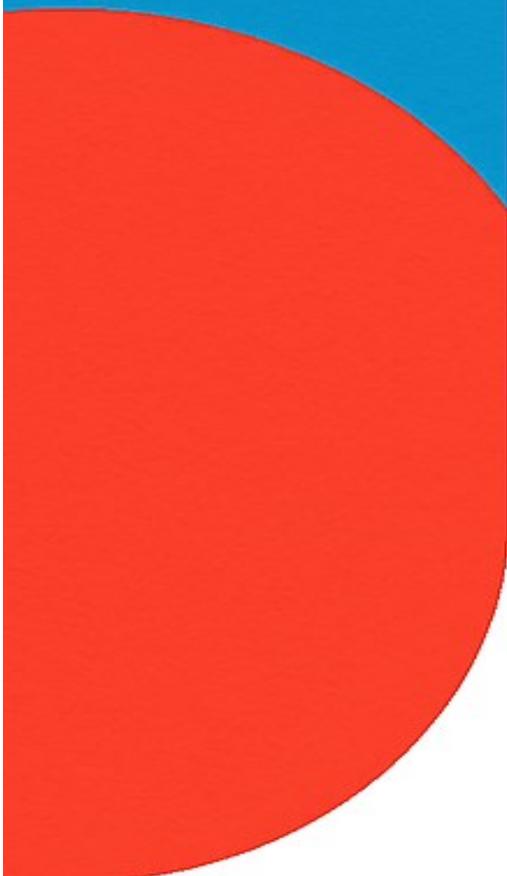
Lancement de la campagne : **23 juin 2025 (8h)**

Saisie des candidatures : **du 23 juin au 30 septembre 2025 (23h00)**

[Avis de la commission sur les projets](#) : La commission émet un avis sur chaque candidature, **en respectant** les dates de la campagne, entre le 30 Septembre et le 8 Octobre.

[Les projets et/ou candidatures ayant reçu un avis favorable seront accompagnés dans leur mise en œuvre.](#)

5



Offre

Dispositifs

PUBLIC CIBLE

Écoles maternelles publiques : villes de Pamiers, Saint Girons, Foix (ensuite peuvent être prise en compte d'autres demandes selon les effectifs possibles des salles de restitutions)

Proposé à 35 classes de maternelle

PÉRIODE

Année scolaire 2025-2026

Temps fort : période 4 ou 5

CONTACTS

Marlène Chayron

Conseillère Pédagogique Départementale
musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr

PARTENAIRES

Conservatoire de Pamiers

Ensemble Instrumental de l'Ariège

Conseil départemental de l'Ariège

Collectivités territoriales

DSDEN 09

EN SAVOIR PLUS...

Les écoles savent si leur candidature est retenue, début octobre, et reçoivent le répertoire.

L'organisation matérielle, des ressources ou pistes pédagogiques, les dates possibles des visites sont données au cours de l'année.

LE PROJET

Ce projet se donne comme objectif principal : **le développement des pratiques en éducation musicale au cycle 1**. Les rencontres se déroulent sur temps scolaire entre classes.

Un répertoire est proposé. Chaque classe aura donc un programme de chansons à préparer durant l'année. (4 ou 5 chants).

Le répertoire est adapté aux tessitures des élèves, les MP3 permettent de travailler durant l'année et les accompagnements sont réorchestrés par les musiciens présents aux rencontres.

Les ressources de Musique Prim, Académie de Villecroze, Vo!x Radio France sont utilisées entre autres.

LA DÉMARCHE

- * **Octobre** : l'enseignant aura à sa disposition le répertoire proposé et le matériel pédagogique d'accompagnement (version instrumentale, version chantée, partition, fiche pédagogique). Inscriptions sur GAIA pour l'animation pédagogique associée au dispositif ;
- * **Novembre** : une animation pédagogique est réservée aux enseignants qui auront inscrit leur classe en amont. L'animation pédagogique portera sur la présentation du répertoire et de la démarche pédagogique, de ressources pour chanter à la maternelle ;
- * **De décembre à Mai** : chaque classe participant à ce projet bénéficiera d'un suivi sur le terrain par la conseillère pédagogique départementale. Les enseignants s'engagent à faire apprendre les chants, à faire pratiquer de façon régulière jusqu'à la rencontre.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des musiciens, fréquente un lieu culturel de proximité (salle de spectacle).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève a une pratique vocale et rythmique accompagnée par les musiciens.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert un répertoire chanté. Il participe à un projet collectif qui aborde plusieurs thèmes.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

L'ensemble de ce travail aboutira à une restitution sous forme d'un concert avec des musiciens où les élèves seront sollicités pour chanter le répertoire appris en chorale dans une salle de spectacle ou un lieu dédié.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Transport vers une salle de restitution si pas de proximité immédiate.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

PUBLIC CIBLE

Écoles élémentaires et maternelles publiques - (n'ayant pas bénéficié de la rencontre avec les Anchantiers depuis 3 ans)

Proposé à 4 ou 5 groupes scolaires ou classes regroupées (RPI ou proximité)

! Contacter la conseillère pédagogique EAC si intéressés!

PÉRIODE

Année scolaire 2025-2026

Temps fort de la rencontre : période 3 ou 4

CONTACTS

Marlène Chayron

Conseillère Pédagogique Départementale
musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr

LE PROJET

Le dispositif « Chanter, créer, à la rencontre des Anchantiers » permet aux élèves de rencontrer des musiciens professionnels ou amateurs de bon niveau du territoire.

Le dispositif propose une pratique artistique aux élèves issue d'un univers musical, accompagnée par les musiciens. Ce dispositif permet de croiser des disciplines (éducation musicale, français, EMC, EDD).

PARTENAIRES

L'Ensemble Instrumental de l'Ariège

Conseil départemental

Collectivités territoriales

DSDEN 09

EN SAVOIR PLUS...

Musiciens de l'EIA : professeurs de musique en écoles de musique, musiciens intervenants en milieu scolaire sur le département de l'Ariège.

Jean-Michel MAURY, pédagogue, compositeur.

LA DÉMARCHE

Les classes inscrites sont accompagnées dans l'année pour découvrir l'univers musical et s'emparer de pistes de création.

- * Les classes reçoivent, à l'école, les chansons et en font l'apprentissage ;
- * Une animation pédagogique est réservée aux enseignants qui auront inscrit leur classe en amont. Cette animation portera sur la présentation du répertoire et des propositions de créations musicales sur les chansons ;
- * La restitution permet de réinvestir les chansons apprises dans un spectacle interactif ainsi que la production musicale réalisée.

La dimension langagière traverse tout le projet dans ses aspects lexicaux et discursifs.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des musiciens, fréquente un lieu culturel de proximité (salle de spectacle).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève a une pratique vocale et instrumentale accompagnée par les musiciens. Il explore les potentialités sonores d'objets pour créer un paysage sonore. Il explore sa voix et ses possibilités. Il met en œuvre un processus de création.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert un répertoire chanté. Il découvre les familles instrumentales. Il apprend et utilise un vocabulaire spécifique. Il participe à un projet collectif qui aborde plusieurs thèmes.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

L'ensemble de ce travail aboutit à une restitution sous forme d'un spectacle interactif avec les musiciens où les élèves sont sollicités pour chanter le répertoire appris et intégrer leur création sonore.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Transport vers une salle de restitution si pas de proximité immédiate.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues.

PUBLIC CIBLE

Priorité aux classes des écoles publiques de cycle 2 et/ou 3 de 1 à 4 classes **sans intervenant** de tout le département. Ensuite, selon les places disponibles, sont prises en compte toutes les demandes selon les effectifs possibles des salles de restitutions.

Proposé à 50 classes

PÉRIODE

Année scolaire 2025-2026

Temps fort : période 5

CONTACTS

Marlène Chayron

Conseillère Pédagogique Départementale

musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr

PARTENAIRES

Collectivités territoriales

Association NANACRUZ (musiciens locaux)

DSDEN 09

EN SAVOIR PLUS...

Les écoles savent si leur candidature est retenue, début octobre, et reçoivent le répertoire.

L'organisation matérielle, des ressources ou pistes pédagogiques, les dates possibles des visites sont données au cours de l'année.

LE PROJET

Ce projet se donne comme objectif principal : **le développement des pratiques vocales en école primaire**. Les rencontres se déroulent en temps scolaire entre classes.

Un répertoire est proposé. Chaque classe aura donc un programme de chansons à préparer durant l'année. (4 chants cycle2, 4 chants cycle3, 1 chant commun).

Le répertoire est adapté aux tessitures des élèves, les MP3 permettent de travailler durant l'année et les accompagnements sont réorchestrés par les musiciens présents aux rencontres.

Les ressources de Musique Prim, Académie de Villecroze, Voix Radio France sont utilisées entre autres.

LA DÉMARCHE

- * **Octobre** : l'enseignant aura à sa disposition le répertoire proposé et le matériel pédagogique d'accompagnement (version instrumentale, version chantée, partition, fiche pédagogique). Inscriptions sur GAIA pour l'animation pédagogique associée au dispositif ;
- * **Novembre** : une animation pédagogique est réservée aux enseignants qui auront inscrit leur classe en amont. L'animation pédagogique portera sur l'organisation matérielle des rencontres, jumelages des classes ou des écoles ; présentation du répertoire et de la démarche pédagogique, distribution du matériel ;
- * **De décembre à Mai** : chaque classe participant à ce projet bénéficiera d'un suivi sur le terrain par la conseillère pédagogique départementale. Les enseignants s'engagent à faire apprendre les chants, à faire pratiquer le chant vocal de façon régulière jusqu'à la rencontre, selon le calendrier fixé.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des musiciens, fréquente un lieu culturel de proximité (salle de spectacle).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève a une pratique vocale et instrumentale accompagnée par les musiciens.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert un répertoire chanté. Il participe à un projet collectif qui aborde plusieurs thèmes.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

L'ensemble de ce travail aboutit à une restitution sous forme d'un concert avec des musiciens où les élèves seront sollicités pour chanter le répertoire appris en chorale dans une salle de spectacle ou un lieu dédié.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Transport vers une salle de restitution si pas de proximité immédiate.

Une subvention est versée directement par la DAAC dans le cadre du développement du chant chorale en milieu scolaire.

PUBLIC CIBLE

Cycle 1

Public

Version 1 (spectacle) : classes maternelles du département

Version 2 (spectacle + ateliers de pratique) : 1 à 2 classes maternelles retenues (contacter la CPD EAC)

PÉRIODE

Version 1 : mardi 26 janvier 2026

Version 2 : projet profilé sur les périodes 2, 3, 4

CONTACTS**Marlène Chayron**

Conseillère Pédagogique Départementale

musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr**Jeunesses musicales France-Ariège (JMF09)**jmf09@relaisdepoche.org**PARTENAIRES****Jeunesses Musicales de France 09****Association culturelle « Les amis de Poche »****Scène nationale L'Estive****Conseil départemental de l'Ariège****DSDEN 09****EN SAVOIR PLUS...**<https://www.jmfrance.org/spectacles/petit-bout-dpomme>

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues

LE PROJET

Rencontrer une compagnie artistique et son œuvre : **Petit Bout d'Pomme Compagnie Lugana** dans un lieu culturel : **l'Estive à Foix**.

Développer une pratique artistique en lien avec l'univers des artistes ainsi découvert, en bénéficiant de leur accompagnement.

Dans des perspectives de transversalité, le projet permet de développer des compétences psychosociales dans trois dimensions :

- * Émotionnelles : reconnaître les sensations, émotions produites sur soi par le spectacle. Exercer des choix, des actions sonores pour produire sur l'autre l'effet recherché ;
- * Relationnelles : développer des liens et des comportements pro-sociaux, contribuer à des pratiques collaboratives et/ou coopératives ;
- * Cognitives : centrer son attention, gérer ses impulsions, résoudre des problèmes de façon créative.

LA DÉMARCHE

Version spectacle : Le spectacle est proposé en période 3. Il servira de support à un projet mis en place par chaque enseignant au sein de sa classe, et selon ses propres choix et/ou ceux de l'équipe du cycle. L'association JM France-09 mettra à disposition un projet pédagogique.

Version spectacle + ateliers de pratique :

P1 : Rencontre artistes - équipe pédagogique-JMF09. Elaboration du contenu des ateliers pour la période 3.

P2 : démarrage du travail de classe sur les thématiques abordées dans le spectacle (projet pédagogique JMF09)

P3 : ateliers de pratique artistique accompagnés par les artistes - spectacle et bord de scène.

P4 : poursuite des productions des classes intégrant les apports des ateliers. Finalisation du projet.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : les artistes lors d'un bord de scène, l'œuvre comme spectateurs, la salle de spectacle comme lieu culturel.

PRATIQUER (les pratiques) : activités vocales, chant. Travail et jeux sur les paramètres du son et les effets produits. Sensibilisation à l'environnement sonore. Activités langagières en lien avec les paroles des chansons et des textes du spectacle

S'APPROPRIER (les connaissances) : prosodie, articulation, mémorisation de mélodies, justesse, musicalité, nuances, rythme et silences, timbres, durée du son, geste musical, familles d'instruments.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Formalisation des restitutions au choix des enseignants. Présentation aux classes voisines et aux parents.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Version spectacle : prévoir le financement de la billetterie par élève.
- ⇒ Prévoir le complément du financement des ateliers de pratique.
- ⇒ Le déplacement des élèves pour les spectacles à l'Estive est subventionné à 100% par le Conseil départemental dans le cadre de « Ribambelle de spectacles » (voir formulaire du CD09).

PUBLIC CIBLE

Cycle 1

Public

Les classes de GS-CP sont accueillies dès lors que la programmation a été étudiée par l'équipe enseignante. Les films peuvent s'adresser aux élèves de CP.

PÉRIODE

Année scolaire 2025-2026

Films en période 2 et 4

CONTACTS

Marlène Chayron

Conseillère Pédagogique Départementale en EAC
cp09.musique@ac-toulouse.fr

Jennifer Enoff

Office Central de la Coopération à l'école 09
 Coordonnatrice pédagogique
j.enoff@occe.coop

PARTENAIRES

Archipel des Lucioles et CNC

L'Estive, Scène Nationale de l'Ariège

OCCE 09, FRAC Occitanie

Cinémas partenaires

DSDEN 09

EN SAVOIR PLUS...

<https://www.archipel-lucioles.fr/>

LE PROJET

Le dispositif « Maternelle au cinéma » permet aux élèves d'acquérir une culture cinématographique commune, d'aiguiser leur curiosité et leur regard critique, de rencontrer une œuvre dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Le dispositif est établi selon le cahier des charges du dispositif national. Les films proposés sont tirés du catalogue officiel conçu par des professionnels du cinéma.

LA DÉMARCHE

Les films suivants sont proposés : [LE GRAND DEHORS](#) courts métrages 2012, [LA PETITE FABRIQUE DU MONDE](#) courts métrages 2012.

- * **Septembre-octobre**: inscriptions auprès des cinémas partenaires et choix des dates des séances de projection ;
- * **Inscription sur GAIA** pour l' animation pédagogique associée au dispositif.

CINÉMAS PARTENAIRES : cinéma Casino (Ax-les-Thermes), L'Estive (Foix), Cinéa-sur Le Rex (Foix), cinéma (Mirepoix), centre multimédia (Saverdun), Max Linder (Saint-Girons), cinéma Rex (Pamiers) ; salle François Mitterrand (Tarascon).

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des professionnels du cinéma, fréquente des lieux de diffusion, découvre des films. Il prend plaisir lors de sa première expérience de la salle de cinéma.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève comprend une affiche de films, les éléments qui y figurent. Il expérimente de la matière et des techniques d'animation. Il raconte et organise les étapes d'un scénario.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève apprend et utilise le langage cinématographique, donne son avis sur un film, met en relation le film et des albums de jeunesse. Il apprend à regarder et à être spectateur.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

L'enseignant prépare et prolonge le travail de perception et de compréhension des œuvres avec ses élèves en classe. Les partenaires accompagnement également les films en proposant de nombreuses ressources pour faciliter leur transmission auprès du jeune public.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transport des élèves (2 déplacements vers la salle de cinéma partenaire).
- ⇒ Billetterie : 2 séances à 2€70 par élèves et par séance.

PUBLIC CIBLE**Cycle 2 et 3****Public**

Les classes de GS-CP sont accueillies dès lors que la programmation a été étudiée par l'équipe enseignante. Les films ne s'adressent pas aux élèves en dessous de ce niveau.

PÉRIODE**Année scolaire 2025-2026****Films en période 2-4 et 5****CONTACTS****Marlène Chayron**Conseillère Pédagogique Départementale
musique et EACcp09.musique@ac-toulouse.fr**Coordination cinéma de l'Estive**cinema@lestive.com**PARTENAIRES****Archipel des Lucioles et CNC****L'Estive, Scène Nationale de l'Ariège****OCCE 09, FRAC Occitanie****Cinémas partenaires****DSDEN 09****EN SAVOIR PLUS...**

<https://www.archipel-lucioles.fr/>
<https://nanouk-ec.com/>

LE PROJET

Le dispositif « École et cinéma » permet aux élèves d'acquérir une culture cinématographique commune, d'aiguiser leur curiosité et leur regard critique, de rencontrer une œuvre dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. Le dispositif est établi selon le cahier des charges du dispositif national. Les films proposés sont tirés du catalogue officiel conçu par des professionnels du cinéma et de l'école.

Un parcours cinéma est proposé en cours d'année (quelques classes volontaires) pour prolonger la pratique : interventions par des professionnels du cinéma, aide à la réalisation de pastilles cinématographiques en classe, ateliers pédagogiques pour enseignants.

LA DÉMARCHE

Les films suivants sont proposés :

PONYO SUR LA FALAISE Myazaki 2008 (cycles 2 et 3), **JOUR DE FÊTE** Tati 1949 (cycles 2), **BILLY ELLIOT** Daldry 2000 (cycle 3), **MICROCOSMOS** 1996 (cycle 2 et 3).

- * **Septembre-octobre**: inscriptions auprès des cinémas partenaires et choix des dates des séances de projection.
- * **Inscription sur GAIA** pour les animations pédagogiques associées au dispositif : pour découvrir les films, explorer des pistes pédagogiques en éducation au regard, français et éducation culturelle.

CINÉMAS PARTENAIRES : cinéma Casino (Ax-les-Thermes), L'Estive (Foix), Cinéazur Le Rex (Foix), cinéma (Mirepoix), centre multimédia (Saverdun), Max Linder (Saint-Girons), cinéma Rex (Pamiers) ; salle François Mitterrand (Tarascon), circuit itinérant Ariège Images.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des professionnels du cinéma, fréquente des lieux de diffusion, découvre des films.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève comprend une affiche de films, les éléments qui y figurent. Il crée des affiches alternatives, écrit un synopsis, un scénario, un story-board, des dialogues. L'élève réalise un court-métrage, des bandes sons.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève apprend et utilise le langage cinématographique, donne son avis sur un film, met en relation des œuvres. Il connaît les genres cinématographiques, apprend à regarder et à être spectateur.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

L'enseignant prépare et prolonge le travail de perception et de compréhension des œuvres avec ses élèves en classe. Les partenaires accompagnement également les films en proposant de nombreuses ressources pour faciliter leur transmission auprès du jeune public.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transport des élèves (3 déplacements vers la salle de cinéma partenaire).
- ⇒ Billetterie : 2 séances à 2€70 par élèves et par séance.

PUBLIC CIBLE

Cycle 1

Public

Priorité aux écoles du secteur de Mirepoix ou de proximité

Dispositif proposé à 4 classes de maternelle autour du spectacle « Les Gouttelettes »

PÉRIODESemaine du 18 mai 2026 (spectacle et atelier)
Du 4 au 7 mai et du 11 au 13 mai 2026 (atelier)**CONTACTS****Marlène Chayron**Conseillère Pédagogique Départementale
musique et EACcp09.musique@ac-toulouse.fr**Association Filentropé MIMA**

6 rue Vigarozy - 09500 Mirepoix

05 61 68 20 72

rp@mima-marionnette.com**PARTENAIRES****MIMA : festival et arts de la marionnette**

Compagnie La Musarde

Compagnie Merci Mon Chou

Médiathèque de Mirepoix

DSSEN 09

EN SAVOIR PLUS...<https://mima.artsdelamarionnette.com/>**LE PROJET**

Le dispositif « à la rencontre du spectacle vivant en maternelle » propose aux élèves de traverser une expérience artistique à travers la rencontre d'un artiste et la découverte d'une œuvre théâtrale jeune public.

- ⇒ Séance de médiation pour préparer la classe à sa venue au théâtre : devenir un spectateur, lecture d'album en lien avec la thématique du spectacle : l'eau.
- ⇒ Aller au spectacle : Spectacle La Dignité des Gouttelettes : découverte du spectacle dans un lieu culturel de Mirepoix MIMA.

LA DÉMARCHE

- * Réception du dossier pédagogique pour la classe avec les thématiques à explorer et travailler en classe ;
- * Atelier en temps scolaire autour des illusions d'optique, du théâtre d'objet et de la magie nouvelle, animé par les 2 artistes de la Cie Merci mon chou (pour 4 classes) ;
- * Atelier en temps scolaire: création de personnages et de décor à l'aide des techniques du théâtre d'ombres et de la projection d'image de 3x2h, animé par l'artiste de la Cie La Musarde (pour une classe) ;
- * Lecture d'album et préparation au spectacle par la médiatrice et les médiathécaires ;
- * Spectacle La dignité des Gouttelettes avec bord de scène ;
- * Valorisation des travaux réalisés par les classes.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des artistes et découvre un spectacle. Il fréquente une salle de spectacle et découvre un dispositif spatial nouveau.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève pratique et découvre des techniques à la croisée des arts plastiques et du spectacle vivant : théâtre d'ombres, projection d'images, couleurs, rythme, apparition-disparition, imaginaire.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève découvre et utilise un vocabulaire et un champ lexical spécifique et technique.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Exposition à l'école ouverte au public et valorisation des travaux des élèves lors du Festival MIMA 2026.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transport des élèves (salle de restitution si pas de proximité immédiate).
- ⇒ Billetterie : 5€ par élève pour le spectacle.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues (interventions des artistes pour les ateliers)

PUBLIC CIBLE**Tous les cycles****Public****Dispositif proposé à 8/10 classes ou groupes****PÉRIODE****Année scolaire 2025-2026****Temps forts : période 4 (Fête de la poésie)****CONTACTS****Mathieu Désarnaud**

Pupilles de l'Enseignement Public (PEP)

m.desarnaud@lespep09.org**Jennifer Enoff**

Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)

jenoff@occe.coop**PARTENAIRES****PEP 09****OCCE09****Intervenants extérieurs agréés****DSDEN 09****EN SAVOIR PLUS...****LE PROJET**

Le projet TRACES, action départementale des associations PEP et OCCE invite à observer (repérer / commenter) des traces laissées par les humains dans le paysage, dans la proximité immédiate de l'école et concevoir collectivement une production plastique « en écho » à ces traces.

LA DÉMARCHE

Les classes inscrites sont accompagnées dans l'année pour s'emparer de pistes de lecture et de création :

- observation des traces laissées par l'humain dans le paysage (anciennes ou récentes) ;
- réflexion autour de l'intentionnalité de ces traces, de l'effet qu'elles produisent, des interprétations possibles ;
- recueil de traces observées autour de l'école ;
- production de Traces.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève observe des traces de l'activité humaine (vestiges préhistoriques ou historiques, œuvres d'art contemporaines, graffitis, architectures, ...).

PRATIQUER (les pratiques) : définition d'un projet de création d'une œuvre qui laisse trace. Réalisation de ce projet avec l'aide de professionnels (plasticiens dessinateur, architecte...).

S'APPROPRIER (les connaissances) : constitution d'un recueil (photos, dessins, textes) pour recenser et décrire des traces situées autour de l'école, dans un but d'échange avec d'autres groupes scolaires (correspondance).

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Dans chaque établissement participant : visite exposition traces observées-traces créées.

Création d'un album collectif regroupant les images de l'ensemble des travaux de tous les groupes.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Contribution financière de la coopérative scolaire pour les matériaux nécessaires aux créations plastiques.
- ⇒ Le projet est subventionné aussi par les fonds propres de l'OCCE et des PEP.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues

PUBLIC CIBLE

Cycles 2 et 3

Public

Dispositif proposé à 8/10 classes ou groupes

PÉRIODE

Année scolaire 2025-2026

Temps forts : **période 4** (Fête de la poésie)

CONTACTS

À contacter pour demande de participation au projet :

Jennifer Enoff

Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)
Coordinatrice pédagogique

j.enoff@occe.coop

PARTENAIRES

OCCE 09

Artistes professionnels agréés

DSSEN 09

EN SAVOIR PLUS...

<https://www.occe09.org/volutes>

<https://read.bookcreator.com/vfyom0PcMH46gpkhxs6hlxteAMCYhsifDjH9FE8mCw/TumSvCm7Tb26TGaxso3lg/CBIZTf4dTtAuCe9orxF2Plg>

LE PROJET

Le projet VOLUTES-Habiter le poème est une invitation à la lecture collective de textes poétiques, la production de texte et la mise en voix.

Cette action départementale de l'OCCE vise à favoriser :

- la rencontre entre les textes poétiques, des artistes et des élèves.
- la pratique de lecture collective, d'ateliers d'écriture et de conception d'installations poétiques.
- la réflexion sur des procédés d'écriture et de mise en voix pour constituer un recueil de poèmes enregistrés.

LA DÉMARCHE

Les classes inscrites sont accompagnées dans l'année pour s'emparer de pistes de lecture et de création :

- * Des séances en français (lecture partagée et analyse de textes) sont conduites. L'association pour la coopération à l'école OCCE09, les artistes associées et les enseignants se rencontrent en début d'année pour imaginer la mise en œuvre du partenariat ;
- * Des intervenants (poètes / slameurs) conduisent des ateliers d'écriture en classe ;
- * Les classes se rencontrent lors d'une journée « Fête de la poésie ».

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève découvre des poèmes, appréhende des œuvres;

PRATIQUER (les pratiques) : des ateliers en classe permettent aux élèves d'expérimenter différentes modalités de production de textes en ateliers d'écriture et travaillent la mise en voix.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève lit et commente des textes et repère des procédés d'écriture.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Les poèmes enregistrés sont regroupés dans un recueil numérique.

Les créations plastiques sont présentées lors de la Fête de la poésie.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Contribution financière de la coopérative scolaire pour une partie des ateliers artistiques. Le projet est subventionné aussi par les fonds propres de l'OCCE.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues

PUBLIC CIBLE

Cycles 2 et 3

Public

Dispositif proposé à 8/10 classes ou groupes

PÉRIODE

Année scolaire 2025-2026

Temps forts : période 4 ou 5

CONTACTS**À contacter pour demande de participation au projet :****Jennifer Enoff**Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)
Coordinatrice pédagogiquej.enoff@occe.coop**PARTENAIRES****OCCE 09****Artistes professionnels agréés****DSDEN 09****EN SAVOIR PLUS...****LE PROJET**

Le projet THEA, action nationale de l'OCCE, favorise la lecture collective d'œuvres littéraires (textes contemporains) et la mise en scène (implication du corps et de la voix, mise en espace) par :

- * la rencontre entre les écritures actuelles, des professionnels de la scène et des élèves ;
- * la pratique sous forme d'ateliers de lecture et de création coopérative ;
- * la réflexion sur des procédés d'écriture et de mise en scène.

LA DÉMARCHE

Les classes inscrites sont accompagnées dans l'année pour s'emparer de pistes de lecture et de création :

- * Des séances en français (lecture partagée et analyse de textes) sont conduites. L'association pour la coopération à l'école OCCE09, les artistes associées et les enseignants se rencontrent lors d'une animation pédagogique pour imaginer la mise en œuvre du partenariat ;
- * Les élèves découvrent des extraits d'œuvres et choisissent l'un des textes pour une lecture intégrale. Les classes rencontrent les artistes pour des séances « au plateau » ;
- * Les classes assistent à un spectacle jeune public au cours de l'année.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre un ou deux artistes, découvre des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : des ateliers en classe permettent aux élèves d'expérimenter le jeu théâtral ou la danse et d'explorer différentes approches pour « mettre le texte debout ». Ces ateliers sont l'occasion de recherches personnelles mais aussi de travaux et choix collectifs, tant du point de vue de la mise en voix que de la mise en corps et en espace.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève commente des textes et repère des procédés d'écriture puis sont amenés à se questionner : qu'est-ce-que le théâtre, un comédien, qu'est-ce qu'être public ?

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Les classes sont invitées à échanger entre elles leurs travaux sous des formes variées : photos, textes, podcast, vidéos...

Une expérience de restitution devant un public est envisagée en fin d'année.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Contribution financière de la coopérative scolaire pour une partie des ateliers artistiques. Le projet est subventionné aussi par les fonds propres de l'OCCE.

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues

PUBLIC CIBLE

Cycle 3 (et/ou à partir du CE2)

Public

Version Pays d'Olmes et de Mirepoix : accompagnement par la médiatrice de « Pays d'art et d'histoire en Pyrénées cathares »

PÉRIODE

Année scolaire 2025-2026

Au choix de l'école

CONTACTS

Marlène Chayron

Conseillère Pédagogique Départementale
musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr

Isabelle Laur

Archives départementales, pôle relation avec les
publics

ilaur@ariege.fr

PARTENAIRES

Pays d'art et d'histoire en Pyrénées cathares

Archives départementales

Conseil départemental de l'Ariège

DSSEN 09

EN SAVOIR PLUS...

<https://www.pyreneescathares-patrimoine.fr/index.php>
<https://archives.ariege.fr/>

LE PROJET

Ce projet vise à sensibiliser les élèves à leur patrimoine de proximité, notamment les lieux et objets symboliques de la République sur la commune : de l'école à la mairie en passant par le monument aux morts (organisation de la ville, histoire locale).

Il s'agit, pour les élèves :

- * De réaliser des productions écrites qui contribuent à révéler le lieu patrimonial choisi et conduire une réflexion sur les notions de mémoire et transmission ;
- * D'analyser le repérage des symboles, des matériaux, de documents archivés d'activités de la mairie à leur sujet ;
- * De mettre en relation les connaissances acquises : utilisation d'un lexique, connaître des grands repères historiques, politiques associés aux objets et espaces étudiés.

LA DÉMARCHE

La démarche proposée repose sur un parcours de découverte du patrimoine de proximité dans une ville ou un village, dès lors que les bâtis et monuments notables sont repérés

- * Choix de l'objet d'étude patrimonial. Les élèves découvrent le lieu et ses représentations. La rencontre avec des personnes ressources d'un conseil municipal ou associations de conservation du patrimoine local est à privilégier ; *
- * Visite des Archives départementales après contact et préparation d'un questionnaire : étude de plans cadastraux et autres archives ;
- * Réalisation de productions écrites et orales des classes en tenant compte des apports des visites et d'écrits culturels et archivés. Les élèves peuvent se glisser dans le rôle de jeunes conseillers municipaux pour réfléchir et imaginer des aménagements sur leur commune.

Version Pays d' Olmes et Pays de Mirepoix: Un atelier en classe prolongera la visite aux archives mené par la médiatrice de l'association PAHPC, gratuitement.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des lieux et des œuvres, des professionnels de la conservation, de la restauration et de la diffusion du patrimoine.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève développe son sens de l'observation. Il s'éveille aux formes artistiques et culturelles à partir du patrimoine de proximité.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève comprend un héritage pour structurer son identité culturelle et démocratique. Il approfondit ses connaissances dans les différents domaines disciplinaires et en histoire.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Les projets donnent lieu à un carnet culturel (explication des symboles républicain, plan des lieux patrimoniaux de la commune, traces de la visite aux AD...). Une production collective (de classe) peut être exposée, partagée, archivée.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Le déplacement des élèves aux Archives départementales de l'Ariège est subventionné à 35% par le Conseil départemental (voir formulaire du CD).

Une subvention est versée directement par la DAAC à l'association partenaire pour la mise en œuvre du dispositif auprès des élèves des classes retenues

PUBLIC CIBLE

Toute école menant un projet en lien avec la langue et/ou la culture occitane (danse, conte, toponymie, jeux traditionnels...)

PÉRIODE

Année scolaire 2025-2026

Au choix de l'école

CONTACTS

Hélène Ollivier

Conseillère départementale langues

cp09.langues@ac-toulouse.fr

Marlène Chayron

Conseillère Pédagogique Départementale
musique et EAC

cp09.musique@ac-toulouse.fr

PARTENAIRES

Au choix de l'école : projet autonome

Projet avec partenariat : association, conteur, artiste...

DSDEN 09

EN SAVOIR PLUS...

LE PROJET

L'objet de la présente fiche est de permettre le recensement au niveau départemental des projets en lien avec la culture occitane dans ses dimensions artistique, patrimoniale, et/ou linguistique.

Chaque école est libre de son projet et les perspectives sont multiples :

- Education musicale et univers sonores / arts plastiques. EPS : prestation artistique et/ou acrobatique.
- Français : acquisition de compétences métalinguistiques (comparaison des langues)
- LVE : acquisition de compétences plurilingues (comparaison des langues) favorisant l'apprentissage de langues étrangères tout au long de la vie.
- Histoire – géographie : comparer des modes de vie (dimension historique), étudier une aire géographique de proximité (le village, les noms de rues...) ou plus vaste (Occitanie).

LA DÉMARCHE

Rencontrer une/des œuvres orales de langue occitane (chanson, poésie, conte...) et/ou des éléments culturels (danse, tradition, monument...)

Développer une pratique culturelle et/ou artistique en lien avec la langue ou la culture occitanes.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : une ou des œuvres patrimoniales ou contemporaines relevant de la langue ou de la culture occitanes (monument, chanson, danse) et/ou des artistes par une intervention en classe et/ou un spectacle, et/ou un contexte culturel ou linguistique.

PRATIQUER (les pratiques) : activités vocales, chant et/ou expression corporelle à visée esthétique, danse, et/ou travail sur les contes, et/ou découverte de pratiques culturelles régionales (traditions, métiers) et/ou activités liées à la langue (ex : toponymie des noms de rues, de villages, de personnes).

S'APPROPRIER (les connaissances) : s'approprier des connaissances artistiques relevant du/des champ. considérés (chant chorale, pratique instrumentale, pratique physique à visée esthétique...) et/ou des connaissances relatives au patrimoine culturel régional

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Selon le projet de l'école / de la classe, par exemple : exposition, spectacle présenté aux parents ou aux classes voisines, aux correspondants, réalisation d'un album (recueil de contes, de poèmes...), enregistrements audio ...

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

⇒ Selon le projet de l'école / de la classe.

Document réalisé par
la Délégation Académique à l'éducation Artistique et
Culturelle
en partenariat avec
la conseillère pédagogique départementale en EAC
sous la direction de
Dominique Pince Salem - IEN mission Arts et Culture